

Séance d'information Réforme AVS 21

Le Mont-sur-Lausanne, le 24 janvier 2024

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur,

L'AVOP a le plaisir de vous convier à une séance d'information le :

Mardi 20 février 2024, de 10h à 12h

Aula de l'Ecole de la Construction, Route Ignace Paderewski 2, 1131 Tolochenaz

La thématique de la séance portera sur les changements introduits par la Réforme AVS 21. Elle se déroulera selon le programme suivant :

1. 10h : les différentes incidences de la Réforme AVS 21 – *par Mme Katja Haunreiter, Professeure de droit à la HETSL*
2. 11h : les enjeux de la Réforme AVS 21 en termes de prévoyance professionnelle – *par Mme Sandy Hennemann, Conseillère à la clientèle à Previsa*

Pour une question d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir compléter le [formulaire d'inscription](#) avant le **vendredi 9 février 2024**. En cas de nombre insuffisant d'inscriptions, nous nous réservons le droit d'annuler la séance.

En vous souhaitant bonne réception de ce qui précède, nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Annick Bonzon



Responsable du pôle juridique et formation

Steven Bonzon



Responsable du pôle économique